

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 20

Artikel: La machine infernale
Autor: Mogeon, L. / Eymar, A. M. D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.

Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

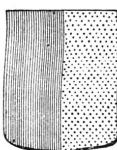
On peut s'abonner au Conteum Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr.

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 15 mai 1920. — Armoiries communales. Lo Vilhio Dèvesa : Lo père Veret (Emile D.) — La machine infernale (L. Mogeon). — Alexis, portrait villageois (Jean des Sapins). — Qui z'y viennent (E. B.). — FEUILLETON : Fumée, suite (B. Dumer).

ARMOIRES COMMUNALES



Aubonne. — L'écusson d'Aubonne est divisé verticalement en deux parties rouge et jaune, sur le drapeau, c'est la partie jaune qui flotte et la partie rouge qui est fixée à la hampe.

Ces couleurs rappellent celles de l'évêché de Genève dont Aubonne relevait. D'après M. Berthoud-Monay, ces couleurs auraient été adoptées en souvenir des excellentes relations combourgeoises que « ceux d'Aubonne » entretenaient avec la puissante Genève.

La représentation des armoiries d'Aubonne se voit sur un sceau du XVIII^{me} siècle.



Avenches. — L'écusson d'Avenches représente sur un champ rouge un buste de maure (nègre) avec tignasse frisée, ceinte d'un cercle, soit tortil d'argent ou d'or, et vêtu d'une casaque bleue à collet d'or. Cette représentation se voit sur des armoiriaux du XVI^{me} siècle, tels ceux de Ryff, Tisch et Stettler. Le fronton de l'Hôtel-de-Ville d'Avenches est orné d'un écu où figure le maure, écu tenu par deux nègres. Un bas relief déposé au Musée d'Avenches représente un buste de maure avec le classique bandeau entourant des cheveux crépus, ce morceau de sculpture ne paraît pas être d'origine romaine. Un vitrail, paraissant dater du XVII^{me} siècle, très haut placé dans le chœur de l'église, représente un maure vêtu de blanc sur un fond rouge. Sur toutes ces représentations le buste de maure est de face ou de profil et même de trois quarts.

Au milieu du XIX^{me} siècle on a voulu, à tort, remplacer l'écusson ci-dessus décrit par un autre, coupé en deux horizontalement rouge et bleu avec la tête d'un empereur romain qui serait Vespasien. C'est ainsi que cet empereur figure sur un vitrail (moderne) de la cathédrale de Lausanne, et sur une vignette accompagnant, dans le journal local, les avis communaux officiels. Feu le savant conservateur du Musée d'Avenches, M. Caspari, enthousiaste de tout ce qui était romain, employa son influence à faire adopter l'écusson avec Vespasien. Mais les plus anciens documents prouvent que l'écu véritable doit être celui que nous décrivons en tête de ces lignes.

Avenches possède des sceaux très anciens dont un du XV^{me} siècle, sur lesquels sont figurées des têtes qui peuvent être aussi bien mauresques que romaines.

nes; cependant un de ces sceaux de 1564 porte une tête qui paraît plutôt apparaître à un maure.

Il ne faut pas confondre les armoiries d'Avenches (commune et ville) avec celle de la famille des nobles d'Avenches, qui montrent un sanglier d'or sur un fond rouge. Ces nobles d'Avenches étaient probablement les administrateurs de l'évêque de Lausanne, dont Avenches dépendait.

Les couleurs d'Avenches sont le rouge et le bleu, c'est à ces couleurs que sont peints les volets des édifices communaux.



Bercher. — Les autorités municipales de Bercher ont décidé, en juin 1919, à l'occasion de la frappe d'une médaille pour les soldats mobilisés, que Bercher aurait comme armoiries un écusson coupé horizontalement en 3 parties. Sur le tiers supérieur rouge avec deux anneaux d'or, le tiers central de l'écu est d'or avec un chapeau à l'antique de couleur rouge, et le tiers inférieur est rouge avec un anneau d'or. Ces armoiries sont celles d'un seigneur de Bercher, De Dorts, auxquelles a été ajouté le chapeau, allusion aux bourgeois de Bercher, dont le sobriquet est : borla tsapi.

Un jour d'examen. — Quelles sont les choses les plus remarquables qu'offre la ville de Lausanne ?

— Il y a la cathédrale, le musée, l'université, le tribunal fédéral, la...

— Et c'est tout ? Voyons, n'y a-t-il pas aussi des établissements pour les infortunés, les...

— Ah ! oui, il y a... le collège.



LO PÈRE VERET

UANT bin l'è zu mò, l'è adi devant mè ge, ci père Veret, avoué sa zaqua dè milanna, tota rossetta, à petits pans, son petit bouhet riond et sè grossé chauqué, que mettai quazu tant qu'auz tzaulè. L'irè bin boun'homme, serviable et dè bon conset; mā, se ne devezavè pas tant, totzivè bin, et ne faillhai pas lo tzecagni : malheù ! vo z'envoulhivè dè elliau rubrique que vo z'arrelévat tot net. Coumè l'irè dza vilhio, martzivè on pou ellina, tant ie seimblìe que mè on s'approulé daou bei, mè on regardè la terra, io fô reintrà.

Deinse allein, le reincontré on dzo lo martzau daou veladzo que sè dressivè coumè on grenadié dè la garda, quand l'ètai à vin bu (et l'ètai quazu se n'état normal).

— Bondzo ! père Veret, vo z'itè binstout asse corbo qu'on anse dè pana, teni-vo dan on pou drâ, coumè mè ! so lâi fâ-te ein saillie son gros pétro.

Et Veret de lâi repondre :

— Tè, t'i coumè lè das, te ne te tint drâ, que quand t'i pliù !

On autre fidzo, s'ètai prai dè lèguia avoué on certain Barraud, que biagavè tant su sa famille, qu'on arai de qu'ein avai min coumè leû (heureu-

samè, petite !). L'irant ti dai z'hommo dè teppa qu'avant sé honnéu à la coumouna, tandis que dâi Veret, on n'è parlâv pas.

— Te deri è que te voudrî, lâi fa noutron vilhio, mā, adi ès-te qu'à la Maison dè Fôce lâi ia mè dè barreaux que dè veret¹.

Ci dzanhiau dè Gribaldi avai zu assebin sa remotcha. A dix-houet ans l'ètai z'allà à Paris et l'eingadzivè fè lè dzouveno à fère coumè li. A l'ouïe, dein la granta vela, la via étai desfra galèza; on lâi gagnivè rudo grô, lès étiu vo piovertant dè lè man; on vretablo paï dè Cocagne, quiè !

— Attiua, Gribaldi, lâi fa on coup Veret, ne tè fait pas tanî bliaga; ti z'allà à Paris ein tauteimps avoué dâi z'aillon d'hivé, ma tè zu revegna ein hivé avoué dâi z'aillon dè tauteimps.

Po fini, vo derid encore que Veret avai été municipal bin dâi z'annaïe dein son veladzo de Vela lè Renaïè. Mâ, ein apri, lè dzouveno, que volhiant tot modernisâ, avoint révessa tota la municipalita, et lo père Veret lâi avai passâ coumè lè z'autro. L'avai zu ci affré à tieu et sè rondzivè grô. Assebin, quand on lâi demandavé :

— Quoui lâi a-te, ora, dè voulrè z'autorità ? ié repondavé :

— Oh ! bin, ora, noutra municipalita, lè coumè l'artze dè Noé, lâi a dè totè sortè dè bîte !

Emile D.

Logique. — Lu à la devanture d'un bureau de tabac :

Grand choix de pipes de caractère.

— Pourquoi appellez-vous ainsi ces pipes ? demandait un client à la marchande.

— Nous les appelons pipes de caractère parce que c'est de la bruyère.

LA MACHINE INFERNALE

A guerre a incité les esprits ingénieurs à trouver des armes les plus terribles possible. Que sont devenus les vieux schrapnels à côté des mitrailleuses ! Et les gaz asphyxiants, les 42, les sous-marins, les chars d'assaut. Tout cela laisse bien dans l'ombre le souvenir de l'aimable Ravachol, le couteau de Caserio, les bombes nihilistes... et la machine infernale destinée à Bonaparte.

Le 24 décembre 1800, une charrette remplie de poudre et de mitraille stationnait dans la rue Saint-Nicaise à Paris, au moment où devait passer le Premier Consul. Les conjurés se tromperent dans leur calcul, ou plutôt la « machine infernale » les trompa. Elle ne fit explosion qu'un instant après le passage de la voiture dans laquelle se trouvait l'illustre personnage à qui le destin réservait un rôle extraordinaire. On fit des arrestations. Le principal conjuré, Saint Réjant, dit le Chevalier Pierrot, que Cadoudal, un autre royaliste vendéen avait chargé du complot, fut guillotiné. 130 personnes furent déportées. La justice avait adressé à l'étranger des signalements. Nous en avons un sous les yeux. Il en fut donné connaissance au commandant de la place de Lausanne par le préfet national Polier, qui l'avait reçu d'Eymar, préfet du département du Léman.

Voici, plus loin, les deux pièces.

L. Mogeon.

¹ A la campagne, on appelle « viret » une petite pièce de bois ou de fer qu'il suffit de tourner pour pouvoir ouvrir une porte.

Genève, le 19 nivôse an 9 (16 janvier 1801)
de la République française.
Bureau particulier.

Préfecture du Léman.

A. M. D. Eymar, préfet du département au citoyen Polier, préfet national du canton du Léman, en Helvétie.

J'ai l'honneur de vous addresser, citoyen préfet le signalement de l'individu qui a acheté le cheval et la charrette sur laquelle était placée la machine infernale qui devait servir à consumer l'horrible attentat projetée sur la personne du premier consul de la République française. Les relations d'amitié et de bon voisinage qui existent entre les deux états m'engagent à vous faire la prière de donner les ordres nécessaires pour la recherche et l'arrestation de cet individu, s'il se présente dans le pays soumis à votre administration, sauf à remplir ensuite les formalités prescrites pour son extradition par le traité d'alliance offensive et défensive.

Salut et considération.

A. M. D. Eymar.

Copie d'un ordre du commandant de la gendarmerie du Léman d'arrêter partout où il pourrait se rencontrer le désigné ci-après qui a acheté le cheval et la charrette dans laquelle était le baril de poudre pour assassiner le premier consul, dont connaissance sera donnée au commandant de la place de Lausanne.

Signalement.

Quarante ans environ, un mètre 162 ou 165 centimètres ou 5 pieds 1 pouce au plus, cheveux châtain foncés retroussés en cadenette et poudrés, avec des favoris, yeux renfoncés, nez un peu camard, bouche moyenne; menton rond; figure ronde, assez pleine, un peu sillonnée sur les joues; corpulence trapue; vêtu d'une veste de drap bleu foncé, culotte de peau jaune, prenant bien la cuisse; bas rayés en long et paraissant de coton; souliers à cordons; chapeau rond; il a été vu une fois en blouse de charretier, coton bleu, très fine; il a de l'odeur dans son tabac, enfermé dans une boîte ronde paraissant de bois, avec un médaillon représentant un cavalier avec l'épée au côté.

Les coquins ! — Un fabricant de fromages, primé dans un concours agricole, a eu l'idée de faire photographe les plus beaux de ses produits.

Le photographe lui apporte une épreuve.

— Ça, s'écrie-t-il, ça le portrait de mes fromages, jamais !

— Oh ! si, répond l'artiste, seulement ils ont peut-être bougé !



ALEXIS

Portrait villageois.

QUAND je le vis pour la première fois, il n'était pas plus haut qu'une botte. Nous étions déjà tous réunis dans la petite école du village. Le soleil d'avril posait ses rayons sur la muraille grise de la classe et, par la fenêtre ouverte, on voyait les oiseaux se pourchasser dans le printemps. Brusquement la porte s'ouvrit et Alexis parut sur le seuil.

D'abord il eut ce mouvement de recul que l'on éprouve toujours en présence de choses ou d'événements qui nous déplaisent. Plus tard, on se fit violence à soi-même afin de mieux dissimuler ce que l'on éprouve, l'enfant, lui, est naturel. Sa mère qui l'accompagnait le poussa dans la classe et disparut. Alexis ne bougeait pas. Son bonnet sur la tête, le cou perdu dans un mouchoir rouge, la main gauche dans la poche, l'autre cramponnée à l'ardoise toute neuve, il restait là à nous regarder d'un air ahuri. Il portait de larges culottes qui

s'arrêtaien au-dessous des genoux et une blouse de grosse toile qui lui faisait de larges plis dans le dos.

— Mets-toi-là, dit la maîtresse en lui désignant une place libre à côté de moi.

* * *

Ensemble nous avons appris à lire dans le *Petit à Petit*; ensemble nous avons bondi hors de la classe quand venait l'heure de la sortie; et c'est ensemble que nos têtes ont donné asile à une vermine qui faisait le désespoir de nos mamans. Puis le moment est venu où nous avons changé d'école. On est fier ce jour-là, on se croit grandi d'une coudée. A cette occasion pourtant Alexis n'éprouva ni joie, ni regrets. Pour entrer dans la classe du régent, il marchait en tête, étant le plus grand. Arrivé sur le seuil, il hésita encore, gêné de voir ses nouveaux camarades qui le dévisageaient. Puis il entra, rasa le mur et s'effaça derrière le fourneau de la classe. Le régent le plaça à la première table. Il devait y rester toute une année au cours de laquelle il ne se fit remarquer d'aucune façon. Le temps passa. Les grands quittèrent la classe faisant place aux petits qui devenaient grands à leur tour.

Selon une vieille coutume, le premier lundi de chaque mois, nous faisions une « dictée de rang ». Tout arrivait pendant cette journée : joie, colère, larmes, rires, chicanes et coups de poing. Ce n'était pas sans appréhension qu'Alexis la voyait revenir, cette terrible dictée de rang, d'autant plus que la grosseur de ses mollets et la vigueur de ses poings ne lui étaient, ce jour-là, d'aucune utilité. Cependant — tant est grand le prestige de la force physique — Alexis parvenait toujours à se faire aider par des camarades complaisants. Connaissant sa faiblesse en orthographe et ne voulant pas se trouver en queue de la classe, il offrait sa puissante protection aux petits fréquents qui ne demandaient pas mieux que de l'obliger. Ceux-ci s'empressaient de lui passer, au moyen de petits billets, les mots dont il ignorait totalement l'orthographe. Ainsi faisant, Alexis se maintenait toujours en bon rang. N'allez pas croire cependant qu'il était un cancre. Non ! C'était un bon gros garçon, jamais pressé, généralement endormi, un de ceux dont on dit qu'ils ont l'esprit lent. Malgré tous ses efforts, il ne parvenait pas à se familiariser avec la grammaire, l'histoire et la géographie. Même l'histoire biblique lui donnait, comme on dit, du fil à retordre. Sa mère s'énervait quelquefois :

— Ce pauvre Alexis, disait-elle avec un soupir, il ne saura jamais se débrouiller dans la vie !

A quoi son mari répondait :

— N'empêche que c'est un gamin qui est rudement bien bâti.

Et c'était vrai. Il nous dépassait tous de la tête. Mais à l'encontre de certains gamins de son âge qui par leur grande taille, leur maigreur et leur dos voûté, font penser à des sautes pleureurs, lui, Alexis, se tenait bien droit. Large d'épaules, il était lourd, massif et solide. D'un naturel timide et doux, il savait pourtant donner de formidables coups qui vous envoyait rouler à trois pas de lui. Il était fier de sa haute taille. Il se mesurait souvent et nous déclarait avec une pointe d'orgueil qu'il avait suffisamment de thorax pour être militaire.

Alexis avait le thorax; cela suffisait pour jouir, parmi nous, d'une considération sans bornes. Cependant il manquait de souplesse; il restait gauche dans ses mouvements; on s'en apercevait, pendant la leçon de gymnastique, surtout quand il fallait faire la course de vitesse. Il s'élançait, allait d'une bonne allure, puis suait, soufflait et n'arrivait jamais le premier. Par contre, il triomphait aux poids lourds, et c'était un plaisir de le voir, sans efforts, soulever les haltères, d'un mouvement régulier, presque automatique.

En classe, Alexis était doux comme un agneau. Il avait toujours une bonne note de conduite. Il se tenait tranquillement à sa place, ne se retourna jamais parce que c'était défendu. Ses camarades avaient beau l'appeler par dessous la table, le pousser du pied, le pincer, lui bourrer le dos, c'était peine perdue; il restait coi, tant il craignait d'être puni. Il avait rarement un mouvement d'humeur;

il supportait tout sauf la moquerie. On le savait et on retenait sa langue. Ceux qui en essayaient furent remis en place fort rudement.

* * *

Il était très appliquée. Quand il devait lire, on le voyait se lever de sa place et prendre son livre. Alors ses joues se gonflaient, une contraction de son visage lui marquait les rides sur le front, les veines du cou faisaient saillie et sa poitrine se soulevait et s'abaissait en mouvements brusques. Tout cela se passait en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Puis les mots sortaient de sa bouche, rapides, pressés, pèle-mêle, en jets précipités; on eût dit un roulement de tambour. Peu à peu, cette ardeur se calmait. Pareille à un torrent de montagne qui ralentit son cours dans la plaine, sa lecture devenait plus lente, plus mesurée, plus nette et, quand il avait fini, on voyait des gouttes de sueur perler sur son front.

Alexis avait une préférence marquée pour le dessin et surtout l'écriture. Aucun de nous ne possédait, comme lui, l'art d'arrondir les « pleins » et les « déliés », aussi se créait-il de ce fait une solide réputation d'intelligence. Car, à cette époque, où la machine à écrire était à peu près inconnue, il suffisait d'avoir une belle écriture, une excellente tenue de la plume pour jouir d'une certaine considération parmi les membres de la Commission scolaire, dont quelques-uns allaient jusqu'à dire :

— Il n'y en a pas comme Alexis, c'est un garçon instruit... Il a une belle écriture !

* * *

On comptait qu'avec les années, Alexis aurait plus de facilité à suivre les leçons. Il n'en fut rien. Il avait beau apprendre par cœur, il était incapable de réciter correctement. Il semblait que les questions qu'on lui posait mettaient ses idées en fuite, car mots et idées disparaissaient comme par enchantement. Il était lent. Il comprenait mal. Cela venait-il d'une mauvaise mémoire ou d'une timidité excessive ? personne n'aurait su le dire ! Comme l'on fait toujours en pareil cas, on rechercha dans son ascendance et l'on se souvint que son grand-père était un timide qui se cachait dès qu'il apercevait le ministre passer dans la rue en regardant et en chapeau haut de forme.

— Après tout, disait la mère, ce n'est pas sa faute à notre Alexis. Attendons que l'âge vienne, peut-être qu'il prendra de l'escient.

L'âge vint. Alexis communia. Dès lors il porta de longs pantalons. Quand il eut fait les foins, les moissons et les semaines d'automne, on l'envoya passer l'hiver dans la Suisse allemande. Il en revint au printemps et ne quitta plus la maison paternelle. Il cultiva le domaine. A vingt ans, il passa son école militaire dans la cavalerie, et l'année suivante, il reçut les galons de brigadier. Grand, large d'épaules, bien pris dans sa tunique neuve, il était vraiment ce que l'on appelle, au village, un beau garçon. Sa nature réservée et timide l'empêchait de mettre à profit tous ses avantages. Il parlait peu, ce qui est un bon moyen de ne pas se tromper. Il ne portait aucun jugement témoinaire sur les gens et sur les choses. Il était bon enfant, aimable, conciliant.

Ses anciens camarades d'école le nommèrent président de la Société de Jeunesse. Plus tard, il devint municipal. Ses habitudes d'ordre et d'économie, son caractère aimable et les trois verres au guillon qu'il ne manquait jamais d'offrir à ses amis quand l'occasion se présentait, lui ont valu une grande popularité qu'il tient à conserver avec soin.

Alexis a vraiment tout ce qu'il faut pour être ce que l'on appelle un garçon d'avenir. J'ai la certitude qu'il fera son chemin dans la vie. Lors de notre dernier entretien, il m'a parlé de ses projets qui sont très ambitieux. Inutile de dire que mon ancien camarade sourit des modestes fonctions que j'occupe. Les études que j'ai faites depuis que nous n'usons plus nos fonds de culottes sur le même banc d'école, il n'en donnerait pas quatre sous, comme il dit. Si la culture générale lui fait défaut, il sait cependant beaucoup de choses. Il sait cultiver son domaine, gouverner son bétail et